

**DELIB 18-2022**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES  
Séance du 31 mars 2022 à 20h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 17 Date de la convocation : 24/03/2022  
En exercice : 19 Date d'affichage : 24/03/2022  
Qui ont pris part à la délibération : 17

L'an deux mille vingt et deux et les trente et un mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Fonségur, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Marie-France ALRIC, Maud FLAMANT, Marie-Rose LADOWITCH, Marie-Pascale PRADES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES  
Messieurs Frédéric MAIXANDEAU, Rodolphe DUCAMP, Jean-Michel MAUREL, Claudian BRUN, François MONTAGNE, Paul SALVAN, Daniel MONTAGNE, Manuel GONCALVES, Alain VEUILLET

Excusés : Mesdames Sylvie CALAS et Myriam MADAULE

Secrétaire de séance : Daniel MONTAGNE

La séance débute à 20h05

**Objet de la délibération : SUBVENTION A L'ALMA**

Comme chaque année, l'ALMA nous demande une subvention (exception en 2020). Cette subvention est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre de bovins sur la commune soit pour 2021 : 172.08€  
Monsieur le maire demande à l'ensemble du conseil de bien vouloir passer au vote.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET

  
